

Taché, qui n'était alors que novice chez les RR. PP. Oblats de Marie Immaculée, les y suivit l'année suivante.

En 1849, Mgr Lafleche fut choisi coadjuteur de Mgr Provencher, alors évêque de la Rivière Rouge (St-Boniface); mais les infirmités de cet intrépide missionnaire, dues à ses longues et pénibles marches fut une raison qu'il fit valoir auprès du Saint-Siège pour ne pas accepter cette charge qui fut remplie par Mgr Taché. Au mois de juin 1856, le Rév. M. Lafleche quittait le diocèse de Saint-Boniface pour prendre la charge de supérieur du Séminaire de Nicolet, en même temps que Mgr Cook le nommait vicaire-général du diocèse des Trois-Rivières.

Le 8 septembre 1861, Mgr Cook l'appela à l'évêché des Trois-Rivières, comme administrateur des finances de l'évêché avec le titre de curé en 1862. Le 23 novembre 1866, Notre Saint-Père le Pape Pie IX le nomma évêque d'Authédon et coadjuteur de l'évêque des Trois-Rivières. Il fut consacré sous ce titre dans la cathédrale des Trois-Rivières le 25 janvier 1867, par Mgr Baillargeon, évêque de Tloa, administrateur de l'archidiocèse de Québec, assisté des évêques de Toronto et de Saint-Hyacinthe.

Le 11 avril 1869, Mgr Lafleche fut nommé par Mgr Cook, administrateur du diocèse, et le 30 avril 1870 il devint évêque en titre des Trois-Rivières, par le décès de Mgr Cook. Il était alors au Concile du Vatican et il prit possession du siège épiscopal le 3 juin suivant par procuration donnée à son grand-vicaire le Rév. M. Chs.-O. Caron. A part sa présence à Rome, au Concile du Vatican en 1870, il fit depuis cinq autres voyages à la Ville Eternelle en diverses circonstances.

*Ordinations à la Basilique.*—Samedi dernier, 19 mai, plusieurs jeunes séminaristes parvenus au terme de leur noviciat, recevaient de Sa Grandeur Mgr Labrègue, l'onction sainte du sacerdoce.

Ces jeunes lévites avaient été guidés dès leurs premiers pas dans le sanctuaire, par Sa Grandeur, alors leur directeur vénéré. C'est lui qui leur apprit d'abord à pénétrer les mystères de la science sacrée et à former leur vie d'après la vie typique du divin Piêtre dont ils devenaient hier les collaborateurs, d'autres coopérateurs, *Sacerdos alter Christus.*—Quelles douces consolations pour ce divin semeur! Quelle joie pour l'évêque consécrateur de ces jeunes plants pleins d'espérances sortis du riant parterre d'autrefois! Mais aussi quelles douces émotions pour nos nouveaux élus en ce jour grand entre tous!

Ad multos annos, donc à MM. Camille Roy, Berthier, C. Piché, Québec, Emile Martin, St-Simon, O. Poirier, St-Joseph, Beaucc, Armand Verreault,

St-Jean Port-Joli, Gaudiose Lemieux, Lévis, Louis Fiset, Montmagny, Arthur Lacasse, St-Anselme, Hilaire Fortier, Ste-Clair, (ces trois derniers ont été ordonnés dans leur paroisse)—COMMUNIQUÉ.

*L'œuvre du denier de Saint-Pierre.*—A l'exemple de la France, notre mère-patrie, le Canada s'est toujours montré très empressé à soutenir l'œuvre du denier de Saint-Pierre. Chaque année, des sommes relativement considérables, vu les ressources du pays et le petit nombre de grands propriétaires, sont déposées aux pieds du Saint-Père, pour l'aider à couvrir les frais du gouvernement de l'Eglise universelle.

Cette administration comprend l'assemblée des cardinaux résidant à Rome, les diverses congrégations dont le rouage exige un très grand nombre d'officiers, les ambassadeurs du Saint-Siège auprès des gouvernements étrangers et le personnel du Vatican. Elle a des traitements à fournir à un grand nombre d'évêques italiens que le pouvoir envahisseur ne veut pas reconnaître et auxquels il refuse même la jouissance des biens appartenant aux évêchés, des pensions à payer à un certain nombre d'employés civils des états pontificaux, enfin, des secours à donner aux œuvres pieuses et pauvres, des offrandes à envoyer dans le monde entier à l'occasion des catastrophes, des incendies, des inondations, des épidémies, etc.

C'est donc aussi pour nous, catholiques du Canada, un devoir de continuer nos aumônes et d'élever notre générosité pour le "Denier de Saint-Pierre," à la hauteur de la grande cause qu'il nous faut promouvoir et des intérêts sacrés que nous devons servir.—*Semaine Religieuse de Montréal.*

*La colonisation au Lac Saint-Jean.*—L'assemblée générale annuelle des directeurs de la compagnie du chemin de fer de Québec et du Lac Saint-Jean a eu lieu dans le mois de mai courant et l'ancien Bureau de direction a été réélu.

Le rapport annuel constate que la colonisation fait maintenant de plus grands progrès dans la région du Lac Saint-Jean qu'à aucune autre époque depuis l'ouverture du chemin. La récolte de l'an dernier a été très abondante; les cultivateurs consacrent leurs efforts au développement de l'industrie laitière. L'on prétend que la production du fromage en 1893, dans les régions du Lac Saint-Jean et du Saguenay, a atteint la somme de \$200,000.

"Le gouvernement, ajoute le rapport, prend maintenant des mesures énergiques pour favoriser la colonisation de ce district et a accordé une allocation